



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Le Directeur général des Finances publiques

139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Téléphone : 01 53 18 85 85

Télécopie : 01 53 18 55 16

Mèl : jerome.fournel@dgfip.finances.gouv.fr

Paris, le **10 NOV. 2020**

Référence : 2020/11/1893

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux

L'intersyndicale que vous constituez m'a adressé un courrier qui appelle de ma part une réponse guidée par deux intérêts que sont la protection de la santé des agents et la garantie de la continuité du service public que nous rendons.

La décision du Gouvernement de rétablir l'état d'urgence sanitaire répond d'abord à l'exigence de protection et de sécurité due à nos concitoyens parmi lesquels les agents de la DGFIP.

Ce reconfinement est néanmoins différent du premier puisqu'il nous est demandé d'accomplir l'ensemble de nos missions au service des usagers et de mettre en œuvre le plan de soutien à l'économie et les mesures de relance. S'agissant du soutien à l'économie, la DGFIP est en première ligne : gestion du fonds de solidarité, instruction des mesures de bienveillance fiscale et contribution à toutes les autres mesures de soutien aux branches et aux secteurs économiques et sociaux particulièrement exposés à cette crise.

La DGFIP s'est également engagée avant cette crise dans un profond mouvement de modernisation pour améliorer le service rendu au public, accroître en partenariat avec d'autres administrations l'offre de service de proximité, moderniser les méthodes de travail et les modes d'accès aux démarches. Les grandes lignes de cette modernisation ont été rappelées dans un contrat d'objectifs et de moyens qui nous a permis, en contrepartie des engagements que nous prenons, de bénéficier d'un budget triennal largement augmenté et dont l'annuité 2021 vient d'être confirmée dans le dernier PLF.

Monsieur le Secrétaire Général de Solidaires

Madame la Secrétaire Générale de la CGT

Madame la Secrétaire Générale de FO

Messieurs les Secrétaires Généraux de la CFDT
et de CFTC Finances Publiques

Même si des modulations de calendriers ont pu être apportées à ces différents chantiers, je souhaite que nous puissions tenir nos engagements et poursuivre les réformes engagées et singulièrement la réforme du réseau, pour laquelle une concertation a été lancée il y a près de 18 mois. Si je peux partager l'idée que la période n'est pas favorable au lancement de nouvelles réformes, le chantier du NRP était au moment du reconfinement en voie de finalisation ou déjà engagé dans un grand nombre de départements. Il a été suspendu au printemps et il ne me paraît pas opportun de le différer à nouveau. Sans méconnaître les contraintes que peuvent faire naître les évolutions prévues pour certains agents, contraintes que les directeurs ont travaillé à réduire le plus possible avec la création notamment d'antennes pérennes ou provisoires, les agents sont également en attente de visibilité sur leurs perspectives. J'ai bien entendu demandé une attention encore plus particulière qu'à l'accoutumée à l'accompagnement des agents et à la prise en compte des situations individuelles afin que les évolutions ne se traduisent pas, dans le contexte sanitaire actuel, par une plus grande fragilité.

Il est en effet, et de manière plus générale, essentiel d'assurer la sécurité de tous en appliquant scrupuleusement toutes les précautions et consignes sanitaires.

C'est pourquoi la DGFIP s'est résolument engagée depuis plusieurs mois déjà dans le déploiement de matériel informatique nomade permettant le télétravail et j'ai donné des consignes claires pour que ce télétravail soit poussé au maximum pour les agents équipés.

De même, la mise à disposition de masques, gel hydroalcoolique et plexiglas de séparation couplée au renforcement des gestes barrières a été mise en œuvre au sein de la direction générale et tout particulièrement dans le cadre de la mission d'accueil du public qui est la nôtre. Des consignes pour développer l'accueil sur rendez-vous ont été données.

Dans ce contexte, je suis convaincu que la DGFIP peut continuer à jouer pleinement son rôle dans l'effort national pour soutenir l'économie et assurer la continuité et la modernisation du service public, tout en veillant à ce que la santé et la sécurité de chacun soient préservées au maximum.

Le Directeur Général des Finances Publiques



Jérôme FOURNEL